



Spécial

COMMISSION

TOUS LES LIEUX D'AFFECTATION

Sécurité



vacances

Commission des Communautés européennes

Le Bureau de Sécurité, à l'approche des vacances, souhaite vous fournir quelques conseils simples qui, appliqués judicieusement, peuvent vous éviter le désagrément d'être victime d'un vol durant vos vacances ou de découvrir votre habitation cambriolée à votre retour.

Ces conseils valent bien entendu pour les déplacements que vous seriez appelés à effectuer dans le cadre de vos fonctions.

Le Bureau de Sécurité saisit dès à présent l'occasion pour vous souhaiter à toutes et à tous d'agréables vacances.

Le Bureau de Sécurité

Le bureau

Emportez tous vos effets personnels de valeur.

Mettez à l'abri le petit matériel électrique mis à votre disposition (calculatrice, dictaphone, etc.).

Fermez vos tiroirs et armoires personnels/ toutefois, ne fermez pas votre bureau à clé.

Débranchez le matériel électrique qui vous est propre.

Si vous manipulez des documents classifiés, rangez ceux-ci dans une armoire forte.

Argent, chèques, cartes de crédit

En voyage, ne prenez que l'argent strictement nécessaire. Il existe suffisamment d'autres possibilités plus sûres et qui permettent d'avoir quand même assez d'argent.

Prenez en tout cas note du numéro de la carte de crédit ou de banque et sachez qui doit être averti en cas de vol. Gardez cette information à un ou plusieurs endroits sûrs et pas avec votre carte même.

Ne portez pas votre porte-monnaie ou portefeuille dans la poche interne ouverte du manteau ou de la veste ou dans la poche arrière du pantalon. Il est plus sûr, certainement dans les endroits très fréquentés, de mettre le portefeuille dans la poche de devant et de le tenir avec la main. On peut également faire usage d'une cache-argent qui se porte facilement autour de la taille, sous une chemise ou un pull.

La meilleure façon de porter une sacoche est de la tenir entre le ras et le corps; marchez de préférence à contresens de la circulation et ne portez pas la sacoche du côté de la rue.

La voiture

Stationnez La voiture de préférence sur des parkings ou dans des garages protégés.

Verrouillez toujours la voiture lorsque vous la quittez et connectez l'antivol.

Ne laissez jamais les clés sur la voiture, même si vous restez à proximité. Nous conseillons même de retirer les clés lorsque vous attendez quelqu'un dans la voiture; il est déjà arrivé que le délinquant provoque le conducteur à sortir du véhicule pendant que son complice s'empare de La voiture.

Fermez autant que possible les vitres lorsque vous roulez à basse vitesse ou lorsque vous êtes immobilisé devant un stop ou devant un "feu rouge ; vous évitez qu'un passant prenne par la fenêtre un coffre-fort ou un autre objet non attaché.

Ne laissez pas à la vue de tout le monde des objets de valeur. Emportez-les avec vous ou mettez-les dans le coffre ou dans un coffre-fort spécialement conçu pour les voitures.

Evitez de charger vos bagages à la vue de tous les passants.

Ne laissez jamais la voiture avec la porte-bagages sans contrôle, même pour une courte durée.

Il existe pour certains objets - ski planche à voile - des systèmes de sécurité spécifiques.

Veillez à vous procurer à temps un système de protection mécanique ou électronique supplémentaire.

L'habitation

Evitez les signes visibles d'absence.

Les erreurs les plus classiques dans ce domaine sont

Les suivantes :

- les fournisseurs non avertis qui déposent des commandes devant la porte;
- une boîte aux Lettres qui déborde;
- une pelouse non coupée;
- des volets baissés en permanence;
- avis devant la fenêtre indiquant La durée de L'absence.

Ces situations constituent de véritables invitations aux voleurs; pourtant il n'est pas si difficile d'y remédier :

- ne pas afficher votre absence;

- rester vague sur le répondeur téléphonique et en tout cas ne pas mentionner la durée de l'absence;
- lettres et autres correspondances peuvent être gardées au bureau de poste où elles peuvent être envoyées à n'importe quelle adresse, même à l'étranger. Si votre voisin vide la boîte aux lettres, dites-lui de ne pas entasser le courrier afin qu'il soit invisible de l'extérieur;
- en ce qui concerne le téléphone, plusieurs possibilités existent : si vous êtes raccordé à un central digital, vous pouvez utiliser la facilité "transmissions d'appels". Ceci implique que l'appel arrive chez un autre abonné que vous aurez indiqué.
les abonnés qui sont reliés à un autre type de central peuvent demander à la régie de fournir un transmetteur d'appel. Il existe également des transmetteurs téléphoniques dans le commerce : vérifier cependant s'ils sont agréés par la RTT; en tout cas, ne décrochez pas le téléphone.

Créez l'impression que l'habitation est occupée. Evitez les signes d'absence est un pas dans le bon sens; pour bien faire, il faut pourtant également essayer de créer l'impression que la maison est habitée :

- une première possibilité est d'utiliser des minuteries qui éteignent et allument l'éclairage à des moments déterminés au préalable; on peut également faire usage d'une cellule photoélectrique qui allume l'éclairage dès la tombée de la nuit;
- il existe des appareils qui permettent de programmer la montée et la descente des volets;
- un autre signe d'occupation consiste à laisser traîner quelques objets (des jouets par ex.) dans le jardin;
- la meilleure suggestion cependant est d'avoir quelqu'un qui pendant quelques heures- pas toujours les mêmes- "habite" dans votre maison, qui vide la boîte aux lettres (même si le courrier est tenu au bureau de poste, il y a toujours le courrier "commercial"), qui coupe le gazon, qui change -comme vous le faisiez- la position des volets, qui met de temps en temps sa voiture devant votre maison- ainsi qu'une partie de ses ordures- qui enlève la neige en hiver, etc. limitez le butin et les dégâts.
- Ne détenez pas ou en tout cas ne gardez qu'un minimum de valeurs à domicile. Confiez-les à un ami ou mettez-les en sécurité à la banque.
- Ne fermez pas les portes intérieures ni les armoires, sauf s'il s'agit de portes ou armoires anti-effraction.

Marquez et enregistrez.

Identifiez les objets qui peuvent être volés par un numéro visible, si ceci n'est pas possible, photographiez-les. De plus amples renseignements à ce sujet (quel numéro utiliser, comment le faire) sont fournis sur des fiches d'enregistrement qui sont disponibles à La gendarmerie et dans certains services de police communale.

Le but de cette technique est de rendre le butin moins attrayant à cause du numéro repérable et de faciliter la restitution au propriétaire de ce qui a été volé.

Vérifiez à temps si les systèmes de fermeture sont encore assez solides et s'il ne faut pas envisager un système d'alarme complémentaire.

Fermez avant le départ portes et fenêtres ainsi que **les** autres ouvertures.

Informez-vous à temps en matière d'assurance vol; de même renseignez-vous en ce qui concerne les assurances d'assistance et de voyage.

Mettez également vélos et motocyclettes en sécurité et attachez-les à un objet fixe; essayer d'immobiliser votre voit ure en enlevant une pièce essentielle.

Ne laissez pas traîner dans le jardin des objets (par ex. des échelles) qui peuvent faciliter L'intrusion. Fermez également l'abri de jardin.

Comment protéger les bagages

N'enfermez pas d'objets de valeur dans les valises mais mettez-les dans le bagage à main pour autant que ce soit possible et portez l'argent, les chèques et les cartes de crédit sur vous ou répartissez-les sur différentes personnes si vous voyagez à plusieurs.

Faites une Liste des objets que vous avez mis dans les valises.

Collez une étiquette à l'intérieur sur laquelle vous mentionnez vos noms, adresse, numéro de téléphone etc.

Ceci facilitera la restitution de vos affaires en cas de vol : ne Laissez pas non plus d'autocollants portant des noms de destinations antérieures sur vos bagages.

Essayez de fermer vos valises le mieux possible **et** placez-y un signe distinctif.

N'abandonnez jamais vos bagages (bagage à main, valise), surtout pas dans des aéroports ou des gares. Les services de sécurité pourraient penser qu'il s'agit d'un colis suspect avec toutes les conséquences que cela peut entraîner.

A l'hôtel

Eviter de laisser de l'argent des chèques, etc. , dans la chambre.

Confiez les objets de valeur à la direction. Si MOUS louez un appartement ou un studio, vous pouvez louer un coffre à la banque locale.

Fermez la porte de la chambre d'hôtel et bloquez les fenêtres facilement accessibles de l'extérieur. Vous trouverez dans le commerce des petites serrures qui n'arrêtent pas le cambrioleur déterminé mais qui permettent quand même de stopper les rats d'hôtel.

Autres conseils

Veillez à avoir avec vous une fiche sur Laquelle sont mentionnés : médications éventuelles, groupe sanguin, allergies, vaccinations.

Demandez à votre médecin un justificatif pour l'utilisation d'une piqûre.

Mettez la pharmacie de voyage en ordre et demandez à temps les prescriptions médicales nécessaires.

Veillez également à ce que vos carte d'identité, visa, passeport soient en ordre. Si vous avez des doutes à ce sujet, vous pouvez contacter en Belgique L'ambassade du pays que vous voulez visiter.

Coupez l'eau, le gaz et l'électricité pour autant que cela puisse se faire.

Coupez le raccord du câble radio et TV.

Sur place, ne vous Laissez pas séduire par Les "bonnes affaires" dont l'origine peut être suspecte.

Sachez que les prises de vues d'aéroport ou de bâtiments militaires sont interdites dans la plupart des pays.

Informez-vous du nombre et de la nature des objets que vous pouvez importer ou exporter.

Munissez-vous de formulaires relatifs au congé pour raison médicale.

Munissez-vous de l'adresse et numéro de téléphone de votre ambassade ou consulat et le cas échéant, les coordonnées de notre délégation ou bureau de presse et information.

Si, durant vos vacances, vous visitez ou séjournez dans un pays à commerce d'Etat, le bureau de sécurité se tient à votre disposition pour vous fournir des conseils propres à ce type de voyage.

Si vous êtes victime d'un vol

Déclarez toujours Le vol aux services de police Locale et confirmez la plainte Lors de votre retour si La voiture, 1, 1. carte d'identité ou d'autres objets identifiables ont été volés.

Si vous constatez Lors de votre retour que L'habitation a été cambriolée, n'entrez pas (afin de ne pas détruire Les indices) mais prenez contact avec la police ou La gendarmerie par l'intermédiaire d'un ami ou d'un voisin.

Une permanence 24h/24h est assurée au siège de la Commission aux numéros d'appels suivants :

- central téléphonique : 235.11.11
- Bureau de sécurité : 235.33.47 / 235.24.90
- Téléx COMEU B 21877

Nous remercions La Gendarmerie belge et plus particulièrement son bureau de prévention du crime qui, par son aimable concours; a permis l'élaboration de cette brochure.